

Vu le code de l'éducation et notamment les articles L712-1 à L712-6-1 et l'article L719-7
Vu le décret n° 2024-1155 du 4 décembre 2024 portant création de l'Université Jean Monnet et approbation de ses statuts

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de l'université Jean Monnet réunie le 10 avril 2026 décide :

<p>ACTE ADMINISTRATIF</p> <p><i>Acte 10-2026</i></p>	<p>DELIBERATION POUR AVIS</p> <hr/> <p>Subvention aux associations de l'Ecole d'Economie:</p> <p>- BDE</p>
--	--

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire donne un avis favorable sur la délibération relative aux subventions aux associations de l'Ecole d'Economie :

- BDE

Document annexé.

A Saint Etienne le 10 avril 2026

Pour le Président et par délégation,
Le Vice-Président de la Formation, de
l'International et de l'Europe



Pour le Président et par délégation,
Alain TROUILLET
Vice-Président chargé de la Formation,
de l'International et de l'Europe
Alain TROUILLET

<p>MEMBRES: 39 QUORUM : 20</p>	<p>REPRESENTES : 06</p>	<p>PRESENTS : 17</p>
<p>POUR : 23</p>	<p>CONTRE : 00</p>	<p>ABST : 0</p>

**Procès-verbal
Conseil de composante de l'Ecole d'Economie
Vendredi 20 mars 2026**

Présents :

C. LARGERON, V, Stéphane, C. Autant Bernard, P. Solal, L. Grammont, A. Wuller, C. Dallara

Invitées : S. Roelandts, C. Jullien

Excusés : K. Werquin-Wattebled, L. Lisieki, O. Ben Atta

Représenté : F. Favergon, représenté par son suppléant Charles Dallara

Procurations : K. Werquin-Wattebled à C. Autant Bernard, d'Oussama Ben Atta à Christine LARGERON

Ordre du jour :

1. Informations générales
2. Approbation du Procès Verbal du Conseil d'Administration du 23 octobre 2025
3. Proposition de changement d'intitulé de mention de master
4. Formation Continue et Alternance : création d'un parcours DSMI en alternance
5. Calendriers universitaires 2026-27
6. Maquettes et Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences
7. Questions financières : demande de subvention du BDE

La séance est ouverte à 10h10, dans les locaux de l'école.

Avant d'aborder l'ordre du jour, il est indiqué qu'à l'occasion de ce conseil, les membres du personnel administratif ont été invités. Cette invitation s'explique par l'absence actuelle de représentation du collège BIATSS au sein du conseil. Des élections pour pourvoir les deux sièges administratifs auront lieu début avril. Salomé Roelandts et Clémentine Jullien sont donc présentes à ce titre en tant qu'invitées.

Année /Parcours	2025/2026	Changement 2026/2027			
	Enseignement	Création d'enseignement	Changement Volume Horaire	Suppression d'enseignement	Modification MCC/Ects/Coefficient
M1 APE - Parcours DSMI - UE 8-2	Business intelligence		passage de 12h CM à 15h CM		
M1 APE - Parcours TeTra/DSMI - UE 7-4	Négociation commerciale			12 TD	
M1 APE - Parcours TeTra/DSMI/EDDS - UE 8-3	Economic Modelling for Consultants	12 CM			CT
M1 APE - Parcours EDDS - UE 8-1	Macroeconomics	21 CM			CT
M1 APE - Parcours EDDS - UE 8-1	Economic geography			24 CM	
M1 APE - Parcours EDDS - UE 8-2	Economic geography	24 CM			

ii. Modifications de cours et de modalités d'évaluations en master 2 :

Présentation par Corinne Autant-Bernard et Christine LARGERON

Année /Parcours	2025/2026	Changement 2026/2027		
	Enseignement	Changement d'intitulé	Changement Volume Horaire	Modification MCC/Ects/Coefficient
M2 TeTra - UE 9-4	Recherche			6
M2 DSMI - 9-3	Réseaux informatiques et sécurité	Réseaux, sécurité et data gouvernance	Passage de 15h CM à 21h CM	
M2 DSMI - 9-3	Outils de veille		Passage de 18 CM à 15 CM	

7. Subventions aux associations :

Présentation par Aude Wuller, Présidente du BDE et élue étudiante au CA.

Après avoir dressé le bilan des différentes actions menées tout au long de l'année (soirée d'intégration, tombola rose, vente de pizzas, soirée des anciens), Aude Wuller présente les raisons de la demande de subvention de 3 000€ au profit du BDE de l'école d'économie :

- compléter le financement du Week-end de désintégration prévu mi-mai, à hauteur de 1 370€
- et disposer d'une trésorerie avant l'été pour financer les actions de l'année 2026-27.

Corinne Autant-Bernard remercie et félicite le BDE et sa présidente pour l'ensemble des actions réalisées, qui contribuent au dynamisme de la vie étudiante de l'école. La qualité de la communication sur les réseaux sociaux est particulièrement soulignée.

Christine LARGERON s'associe à ces félicitations. Elle s'étonne cependant de voir dédier autant de moyens à un week-end de fin d'année plutôt qu'à une action d'intégration en début d'année, ainsi que de l'ampleur de cet évènement (plus de 8 000€) comparativement au budget des autres actions (moins de 3 000€).

Victor Stéphane exprime son opposition à voir consacrer une partie de la subvention prévue pour des actions en 2026-27 pour une action sur l'année 2025-26, pour laquelle le BDE bénéficie déjà d'une subvention de 3 000€. Il est surpris par ailleurs des faibles bénéfices réalisés sur les différentes actions déjà réalisées.

Charles Dallara suggère qu'un évènement moins coûteux pourrait être envisagé, sur le territoire de la Métropole de Saint-Etienne qui offre de nombreuses opportunités, telles que les hébergements proposés aux Echambes, en bordure du lac de Grangent.

Aude Wuller explique que l'absence actuelle de nouvelle équipe pour constituer un nouveau bureau pour l'association justifie la « ponction » envisagée sur la trésorerie du futur BDE. Elle indique par ailleurs la difficulté à trouver une structure acceptant de louer des hébergements à une association étudiante.

Clémentine Jullien suggère d'avoir recours à des mécènes, plutôt que de ne reposer que sur des subventions.

Corinne Autant-Bernard souligne par ailleurs le risque d'aboutir à une ponction encore plus substantielle sur la subvention 2026-27 : Compte tenu de la date envisagée pour ce week-end, la majorité des étudiants de l'école, de la L3 au M2, seront en stage. Le budget prévisionnel présenté repose sur la participation de 40 étudiants. S'il devait n'y en avoir que 25, les recettes liées aux contributions étudiantes seraient réduites de plus de 1 500€, ne laissant plus aucune trésorerie disponible pour l'organisation des évènements de la rentrée 2026.

Malgré l'expression de ces réticences, et afin d'encourager malgré tout les activités du BDE, il est proposé d'accorder la subvention, mais en la conditionnant à une demande de versement du futur bureau de l'association, sur présentation des actions prévues pour 2026-27, de manière à ce que la totalité de la subvention puisse être mobilisée pour les évènements de la prochaine année universitaire.

Proposition soumise au vote :

« Validation d'une subvention de 3000 euros au profit du BDE de Saint-Etienne School of Economics, dont le décaissement sera réalisé à partir de juin, sur demande du futur bureau du BDE »

Elle est adoptée à l'unanimité.

La séance est levée à 12h15.